

Assemblée générale d'Animath

9 juin 2023

Institut Henri Poincaré (Paris) et en ligne

12 votants présents en salle, 15 personnes en ligne, 3 personnes représentées, une personne non-adhérente présente (accompagnante d'un adhérent)

30 votants présents ou représentés

Plusieurs participants en ligne ont assisté à une partie de la séance sans assister aux votes. Ils ne sont pas comptabilisés ci-dessus.

Contexte et enjeux

L'assemblée générale ordinaire fait comme chaque année, le bilan des actions passées lors de l'année précédente (2022). Elle permet d'informer les adhérents sur la gestion de l'association par les administrateurs et d'élire un nouveau conseil d'administration.

L'assemblée générale est ouverte par le secrétaire à 18h05.

Rapport moral

Le rapport moral est présenté par les membres du Bureau les plus au fait des actions. Chacun expose la partie dont il est en charge ou qu'il représente lors de l'assemblée générale. Quelques questions ont été posées pour mieux connaître les actions

Pendant la présentation, Christian Duhamel mentionne, pour l'action internationale, que le besoin de relève est prégnant.

Le rapport moral figure en Annexe 1.

Vote sur le *Rapport moral 2022* :
Approuvé à l'unanimité (1 abstention)

Éléments financiers

François FINKBEINER présente les éléments financiers à l'assemblée générale : le *Rapport financier* (Annexe 2), le *Rapport du commissaire aux comptes* (Annexe 3), la *Plaquette des comptes* (incluse dans l'annexe 3).

Les documents précédemment cités sont proposés à l'approbation :

Vote sur le *Rapport financier 2022* :
Approuvé à l'unanimité (1 abstention)

Vote sur la *Plaquette des comptes 2022* :
Approuvée à l'unanimité (1 abstention)

Vote sur l'*Avis du commissaire aux comptes 2022* :
Approuvé à l'unanimité (1 abstention)

Quitus de gestion

Le Secrétaire précise la définition du quitus : le quitus est la reconnaissance du caractère régulier de la gestion de l'association telle qu'elle a été tenue par les organes dirigeants de l'association (pour nous, le Conseil d'administration)

Le quitus est ensuite mis au vote :

Vote sur le *Quitus de gestion au Conseil d'administration* :
Approuvé à l'unanimité

Résultat comptable de l'exercice 2022

Au cours de l'année 2022, le résultat comptable est un excédent de 27 244€. Il est proposé de le reporter à l'exercice suivant.

Vote sur le *Report à nouveau du résultat de l'exercice* :
Approuvé à l'unanimité (1 abstention)

Conseil d'administration

La liste des candidats est présentée, la Fédération française des jeux mathématiques est présentée par le Secrétaire général, Maths en Scène est présentée par Fabrice ROUILLER, et Yann ROTELLA est présenté par Matthieu LEQUESNE. Rémi LESBATS et Coumba SARR, présents se présentent. Ces 5 candidats qui ne faisaient pas précédemment partie du Conseil avaient fourni une présentation écrite qui a été fournie aux adhérents à jour de cotisation plusieurs heures avant la séance.

Le Secrétaire général prend la parole pour rappeler le fonctionnement du CA et son renouvellement sur un cycle de deux ans, avec par conséquent l'impact de l'élection de 2023 sur les possibilités de 2024 dans la mesure où le nombre de candidats correspond au maximum admissible pour les statuts de l'association. Suite à ceci, les autres candidats se présentent rapidement.

La procédure de vote à bulletin secret permet aux personnes qui sont connectées à l'assemblée générale en ligne de voter. En salle, l'élection est faite grâce à des bulletins contenant la liste des candidats que les électeurs peuvent rayer. Les bulletins sont placés dans une urne et le dépouillement est effectué par Perrine CHADEYRAS et Rémi LESBATS, les deux membres majeurs les plus jeunes présents en salle.

Le vote est ouvert à 20h13 en salle et en ligne. L'élection en salle est terminée avant 20h30 et dépouillée avant la clôture de l'élection en ligne, la liaison est coupée dans le sens salle -> internet pour que les votants ne puissent pas avoir connaissance du résultat en salle. L'élection en ligne prend fin à 20h30.

Une personne n'est pas parvenue à prendre part au vote en ligne, et disposait d'une procuration. L'élection compte donc 28 suffrages exprimés.

Le vote pour le Conseil d'Administration connaît les résultats suivants :

- Mohamed ABDI : 14 pour
- Razvan BARBAUD : 25 pour
- Tatiana BELIAEVA : 28 pour
- Julien CASSAIGNE : 27 pour
- Fédération française des jeux mathématiques : 27 pour
- Mathilde HERBLOT : 27 pour
- Rémi LESBATS : 28 pour
- Maths en Scène : 25 pour
- François LO JACOMO : 13 pour
- Antoine MARTIN : 28 pour
- Jean-Louis PIEDNOIR : 17 pour
- Yann ROTELLA : 25 pour
- Fabrice ROUILLIER : 26 pour
- Coumba SARR : 26 pour

Mohamed ABDI, Razvan BARBAUD, Tatiana BELIAEVA, Julien CASSAIGNE, la Fédération française des jeux mathématiques, Mathilde HERBLOT, Rémi LESBATS, Maths en Scène, Antoine MARTIN, Jean-Louis PIEDNOIR, Yann ROTELLA, Fabrice ROUILLIER et Coumba SARR sont élus

Lors de l'assemblée générale, des planches de présentation ont été projetées : elles figurent en Annexe 4.

La séance est levée à 20h35.

Antoine MARTIN
Secrétaire



IHP - 11 rue Pierre-et-Marie-Curie
75231 Paris CEDEX 05
+33 (0)1 44 27 66 70
Siret : 43159836600018
www.animath.fr